

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité es	nvironnementale	The second secon
Date de réception :	Dossier complet le :	2018	N° d'enregistrement :
	1. Intitulé du pr	A-W 113	
Requalification de la plage de la Cornée du	u Der		
2. Identification de	u (ou des) maître(s) d'ouvra	ge ou du (ou des) pe	étitionnaire(s)
2.1 Personne physique			
Nom	Prénon	1	
2.2 Personne morale			
Dénomination ou raison sociale	SYNDICAT DU DER		
Nom, prénom et qualité de la personne nabilitée à représenter la personne marale	Laurent G	FOULERNE	
RCS / SIRET 255 1020	8300078	Forme juridique	Adm. Publique
Joiane	ez à votre demande l'anı	nexe obligatoire n°	o j
3. Catégorie(s) applicable(s) du table			
	dimensionnement correspo		-2 do code de l'elivitotiliellelli el
N° de catégorie et sous-catégorie			euils et critères de la catégorie es nomenclatures (ICPE, IOTA, etc
14 - Travaux, ouvrages et aménagements dans les espaces remarquables du littoral et mentionnés au 2 et au 4 du R. 121-5 du code de l'urbanisme.	Réalisation de travaux, ouvr littorale		its dans une zone régie par la loi
	4. Caractéristiques génér	ales du projet	
Doivent être annexées au présent formu			ormulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent	tuels travaux de démolition		
I s'agit d'un projet de requalification paysa	agàra d'una plaga avistanta	at do see aborde const	rituás d'aspassa haisás
13 agit a dir projet de requamication payse	agere d une plage existante e	t de ses abolds collst	itues a espaces boises.

#### 4.2 Objectifs du projet

Densifier la couverture végétale aux extrémités de la plage Naturaliser des limites entre la plage et les espaces limitrophes Protéger l'espace boisé Mettre en oeuvre des équipements ludiques et sportifs - créer une centralité Marquer d'avantages les accès

-81.037

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le site étant soumis à des contraintes de différentes natures : saison estivale, attrait touristique, migrations saisonnières, l'évaluation environnementale aura pour objectif de déterminer les périodes propices à la réalisation des travaux. De par son isolement, le site ne connaît une véritable fréquentation que durant la saison estivale. Les travaux seront donc si possible réalisés en dehors de la haute saison.

L'évaluation environnementale devra permettre de confirmer cette possibilité et envisager un séquencement et un phasage des travaux compatibles avec les différents usages qui seront identifiés.

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet a pour vocation d'apporter au site par une requalification paysagère ambitieuse, une véritable identité et une meilleure conciliation entre activité économique liée au tourisme et respect de l'environnement. Le projet a donc pour ambition de placer les visiteurs dans une expérience réelle de "digital detox", de retour total à la nature, le site étant propice à ce concept de par son isolement (le premier village, la première route importante se situant à plus d'1km)

Pour cela la conception du projet prendra un soin particulier à effacer toutes traces d'urbanisation (le muret en béton séparant la place sera par exemple supprimé, les matériaux employés seront essentiellement naturels : bois, grave non traité, sable, terre...

Ce site appellera également le visiteur à renouer avec des activités simples de plein air : sport, détente, apprentissage des influences de la nature sur notre santé (plantes, air, eau), le projet vise à réussir le temps du séjour une "digital detox" des visiteurs.

Ha  Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation  Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ: Point de départ: Long ' _ Lat ° _ ' Lorg ' _ Lat ° _ ' Communes traversées:	The state of the s	rojet et superficie globale de l'opératio eurs caractéristiques	on - préciser les unités de mesure utilisées Valeur(s)
Adresse et commune(s) d'Implantation  Coordonnées géographiques¹  Long. 1°796503 Lat. 48°59 A.  Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ: Point d'arrivée:  Long. ° ' " Lat. ° '  Long. ° ' " Lat. ° '  Long. ° ' " Lat. ° '	5,5		
et c), 7°a), b) 9°a), b), c), d), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:			LongL°79'65'03 Lat. 48°59' AJ"4
d'Edaron - Braucout Point d'arrivée : Long °' Lat °' Communes traversées :	Plage de la Comé du Der	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de	
- Saute Livière		Point d'arrivée :	Long°'"_ Lat°'_"_ Long°'_"_ Lat°'"_
	- Saille Livière		
Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui X Non			

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les Informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		ZNIEFF de type 2 (n°210020028) : les environs du Lac du Der ZNIEFF DE type 1 (n°210001134) : Réservoir Marne (Lac-du-Der)
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	X		
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		Sainte Livière
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X		Site RAMSAR Etangs de la Champagne Humide identifiant : FR720004

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols poliués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		Site Natura 2000 - Directive Oiseaux Identifiant : FR2110002 Site Natura 2000 - Directive Habitats Identifiant : FR210034
D'un site classé ?		X	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements  $\times$ d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au

Formulaire Standard de Données du site?

	process to them are not selected as a con-	, maria communication con	y	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-II des risques sanitaires ? Est-II concemé par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	
Nulsances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	The state of the s	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		X	
approuves	7			nt-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oul	Non X Si oui, décri	ez lesc	quelles :	
	nces du projet identific Non X Si oui, décri			-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
		VOZ 1030	quela:	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou	réduire les effets
négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est	oossible de joindre
une annexe traitant de ces éléments) :	

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu de l'emprise et des spécificités du projet, de sa situation géographique vis à vis des espaces protégés locaux et des incidences qu'il est susceptible de générer sur son environnement immédiat, le projet nécessite une évaluation environnementale dont les objectifs sont à préciser avec le service instructeur.

#### 8. Annexes

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	$\boxtimes$
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	×
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	X

8.2 Autres annexes volontairement transm	ises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire
Veuillez compléter le tableau ci-joint en ir	ndiquant les annexes jointes au présent formulaire d'é

	Objet
Notice explic	
nage de syn	thèse du projet
DE N	9. Engagement et signature
Je certifie s	9. Engagement et signature ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Je certifie si Fait à	
	GIFFAU NONT-CHAMPAUBERT 10. 25 Nai 2018
	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

